guadeloupe 1ère

francetélévisions

C'EST NOUVEAU!



Permanence Juridique

Le syndicat **Force Ouvrière** France Télévisions et la section FO de Guadeloupe 1ère mettent en place une permanence juridique gratuite. Elle est destinée aux militants et sympathisants FO, salariés de la télévision et de la radio de Guadeloupe 1ère
Une convention de partenariat a été mise en place
avec le cabinet d'avocats :

SELARL FIGUERES-FOREST
Maître Julie FIGUERES
Maître Rachel FOREST
Immeuble Entre deux Mer
Rue C.Emmanuel BLANDIN
97122 Baie-Mahault
Mail: Selarl.ff.avocats@gmail.com

Téléphone : 0590932120
Fax : 0590932125

Pour bénéficier de conseils juridiques, il suffit de téléphoner ou de contacter Patrice Gonfier, Délégué Syndical Central, chargé des Outremers au 0690619237 ou patrice.gonfier@francetv.fr